



Principes éthiques, déontologiques et secret professionnel

Objectif global

Cette formation a comme objectif général de sensibiliser et de répondre aux interrogations des professionnels de la psychologie légale concernant les questions éthiques et déontologiques, en approfondissant particulièrement la question du secret professionnel.

Objectifs détaillés

- *Intégrer les principes éthiques et déontologiques fondamentaux pour les psychologues et psychiatres travaillant dans le domaine de la psychologie légale / psychiatrie forensique*
- *Comprendre les enjeux de ces principes et leurs applications dans les textes de lois*
- *Saisir les limites des rapports entre les professionnels et les tiers, en tant qu'intervenants et patients/expertisés*
- *Comprendre et intégrer l'historique autour du secret professionnel pour les psychologues travaillant en prison*
- *Comprendre les différences intercantionales dans les lois régissant le secret professionnel en prison*
- *Comprendre les différences et similitudes concernant le secret professionnel pour les patients avec ou sans mesure pénale*
- *Favoriser la mise en réseau des professionnel-le-s concerné-e-s par la psychologie légale*

Public

- *Psychologues ou médecins psychiatres/pédopsychiatres travaillant dans le domaine de la psychologie légale et prenant en charge des personnes détenues ou en liberté*

Prérequis

Aucun pour l'inscription.

Pour la formation : des références et des textes bibliographiques seront fournis avant le séminaire sur supports électroniques.

Contenu

- *Principes éthiques et code de déontologie pour les psychologues travaillant dans le domaine de la psychologie légale*
- *Bref historique et principes généraux concernant le secret professionnel du psychologue*
- *Patients sous mesures et sans mesures, différences et similitudes*
- *Etat des lieux sur les différences dans les cantons romands, selon les lois cantonales*
- *Vignettes cliniques*

Moyens

- *Apport théorique*
- *Echanges de pratique*
- *Analyses de situations en groupe*



Durée	1 journée
Prix	150.-/ CHF par pers. pour les membres et 250.-/CHF pour les non-membres
Dates	13 septembre 2022
Horaires	9h – 12h, 13h -16h
Lieu	En ligne, les personnes inscrites recevront le lien quelques jours avant la formation
Intervenants	M Eric Francescotti, psychologue spécialiste en psychologie légale FSP/SSPL, psychologue forensique certifié SSPF M Jérôme Saint-Phor, assistant doctorant, Institut de droit de la santé, Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Nombre de personnes	Minimum 6 participant-e-s par session
Inscriptions	Jusqu'au 26 août 2022, auprès du secrétariat de la SSPL : sekretariat@rechtspsychologie.ch Vous recevrez une confirmation de votre inscription.
Evaluation	Questionnaire de satisfaction